



**Briefing sur le développement rural en Afrique Centrale**  
Une série de réunions sur des questions de développement ACP-UE  
**Briefing Régional n.1**

***Accès à la terre, acquisitions de terres et développement rural:  
nouveaux enjeux, nouvelles opportunités***

Hotel Mont Fébé, Yaoundé, Cameroun, 27-28 septembre 2010

<http://www.acpbriefings-fr.net/>

***« Des cadres politiques, la propriété foncière et les revendications des  
agriculteurs en Afrique de l'Ouest et Centrale: l'expérience de l'ICRAF sur les  
méthodes d'évaluation dans les écosystèmes forestiers »***

**Serge Ngendakumana, Chercheur , Centre mondial d'agroforesterie, Cameroun**

**Résumé exécutif**

L'accès des communautés agricoles à la sécurité foncière est largement accepté comme une condition primordiale pour accéder aux autres services et opportunités d'amélioration du bien être des populations en Afrique sub sahéliennes. Les cadres politiques et les lois des pays africains confèrent à l'Etat l'exclusivité des droits sur toutes les terres, limitant drastiquement l'accès des communautés agricoles et autochtones aux terres utiles exploitables pour les besoins vitaux et le développement. Il est supposé que La réforme foncière pourrait faire la différence par la fait qu'il existe des options plus novatrices d'acquisition des terres : plus équitables et susceptible de faire consensus communautaire, rencontrer les besoins des plus pauvres et jouir d'une certaine légitimité sociale.

Se basant sur les investigations préliminaires menées par l'ICRAF par la méthode RaTa, cette présentation visent à clarifier les interrogations qui subsistent à cet égard qui sont les suivantes : (i) Comment les communautés rurales portent le jugement de valeur sur le système actuel d'attribution des terres surtout dans les éco-zones forestières humides ? (ii) Quelles méthodes d'évaluation du régime foncier applicables vers les voies de sortie ou d'amélioration que la recherche propose ? A la lumière de ce questionnement, les réclamations des producteurs sont documentées et ses implications sur la gestion actuelles des écosystèmes forestiers sont analysées. Finalement, un modèle simplifié de négociations entre les parties prenantes ainsi des recommandations vers un début de réforme des cadres politiques sont proposés.